



## Délibération 2025-517

### Tableau des emplois au 31 décembre 2024

#### Extrait du registre des délibérations du comité syndical : Jeudi 27 février 2025

Le comité du syndicat mixte association Maison de la Normandie et de la Manche (SMANM) s'est réuni Jeudi 27 février 2025 à 14 heures 30 à SAINT-LO, à la Maison du Département, salle Jean-François Millet en présentiel et par visioconférence, sur convocation du 13 février 2025 expédiée par courriel du 13 février 2025.

Monsieur Pierre VOGT, Président du SMANM, préside la séance.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS.

Nombre de membres en exercice	Nombre de présents		Quorum (Art 5 des statuts modifiés)
	Titulaires	Suppléants	
<b>12</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>7</b>

#### PARTICIPANTS

##### Membres titulaires

M. Pierre VOGT

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS

M. Guillaume HEDOUIN

##### en présentiel

conseiller régional - Région Normandie  
Président du SMANM

conseillère départementale - canton Agon-Coutainville  
vice-présidente du SMANM

conseiller régional - Région Normandie

##### Membres titulaires :

Mme Marie-Françoise KURDZIEL  
Mme Nathalie PORTE

##### en visioconférence

conseillère régionale – Région Normandie  
conseillère régionale – Région Normandie

##### Membres suppléants :

Mme Frédérique BOURY  
Mme Valérie COUPEL-BEAUFILS  
Mme Nathalie MADEC

##### en visioconférence

conseillère départementale – canton Les Pieux  
conseillère départementale - canton Bréhal  
conseillère départementale – canton La Hague

#### EXCUSÉS

Mme Catherine BRUNAUD-RHYN  
M. Antoine DELAUNAY  
Mme Marie Pierre FAUVEL  
M. Gilles LELONG  
Mme Claire ROUSSEAU  
Mme Marie-Hélène ROUX  
M. Yvan TAILLEBOIS

conseillère départementale – canton Avranches  
conseiller départemental – canton Avranches  
conseillère départementale – canton Condé Sur Vire  
conseiller départemental canton Cherbourg en Cotentin5  
conseillère régionale – Région Normandie  
conseillère régionale – Région Normandie  
conseiller départemental – canton Granville

## Tableau des emplois au 31 décembre 2024

Vu le code général des collectivités territoriales et l'obligation à toute collectivité d'annexer au budget primitif et au compte administratif votés par l'assemblée délibérante, un état de l'effectif de son personnel au 31 décembre de l'année écoulée ;

Vu le rapport de séance du 27 février 2025 annexé du tableau des effectifs du personnel du SMANM ;

Après en avoir délibéré, sans voix contre, ni abstention,

**LE COMITE DU SYNDICAT MIXTE ASSOCIATION MAISON DE NORMANDIE ET DE LA MANCHE**, à l'unanimité des membres participants,

**prend acte** du tableau des emplois au 31 décembre 2024 établi comme suit :

Emploi	Filière	Grade cible de référence du poste		Poste(s) pourvu(s) au 31/12/2024	
		Libellé du grade	Nombre de postes	Libellé du grade	Nombre de postes
Directrice	Adm.	<b>Attaché territorial (cat. A)</b>	1 TC <sup>(1)</sup>	<b>Attaché territorial (cat. A)</b>	1 TC <sup>(1)</sup>
Assistante	Adm.	<b>Rédacteur territorial (cat. B)</b>	1 TC <sup>(1)</sup>	<b>Rédacteur territorial (Cat. B)</b>	1 TC <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Temps complet = 35 heures hebdomadaires

POUR EXTRAIT CONFORME,  
**Le Président du Syndicat Mixte  
Association maison de la Normandie  
et de la Manche,**

**Pierre VOGT**



En cas de contestation de cette délibération, vous pouvez engager un recours auprès du président du syndicat mixte association Maison de la Normandie à Jersey ou formuler un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen – 3 rue Arthur Le Duc 14000 CAEN - dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet <https://www.telerecours.citoyens.fr>

Accusé de réception en préfecture  
075009306-20250217-2025-517-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2025  
Date de réception préfecture : 14/03/2025